



COMMUNE DE SAINT MOLF

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL du 1^{er} FEVRIER 2016

résumé des principales délibérations - affiché en Mairie le 03/02/2016

DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA REPARTITION DU PRODUIT DES AMENDES DE POLICE 2015 Subvention sollicitée pour le projet de continuité piétonne le long de la RD 52 pour se rendre au point d'arrêt de bus scolaire. Coût prévisionnel : 20 539 €

SUBVENTION 2016 AU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Maintien de la subvention annuelle de 3 200 €

MODIFICATION DE LA TAXE DE SEJOUR

mise à jour des modalités de la taxe avec la nouvelle réglementation (changement de barèmes et modification des exonérations) – pas de modification des tarifs pour 2016.

AJOUT D'UN TARIF POUR L'ACCUEIL DES 18 - 20 ANS A L'ESPACE JEUNES

Pour permettre aux 18 - 20 ans de continuer à avoir accès au local (sans possibilité d'acheter des cartes d'activités et sans participation de la commune aux frais de sortie), sur proposition des animateurs - cotisation de 20 € comme les jeunes de moins de 18 ans.

MAINTIEN DU REGIME INDEMNITAIRE EN CAS D'ABSENCE DES AGENTS POUR RAISON DE SANTE

Délibération qui ne fait qu'entériner une pratique continue, qui nécessitait d'être sécurisée pour ne pas risquer de devoir rembourser les sommes versées. *1 voix contre (Marion CITEAU)*

MODALITES D'ATTRIBUTION DE CADEAUX DE LA COMMUNE Bien que cette pratique n'a jamais connu d'excès à Saint-Molf, de façon à éviter toute difficulté de paiement (augmentation des exigences comptables) les modalités ont été définies : si le montant des cadeaux atteint plus de 300 €, une délibération spécifique devra être prise. *(1 abstention : M. LAPADU-HARGUES)*

VOIRIE : CONVENTION DE GESTION AVEC LE DEPARTEMENT POUR LES AMENAGEMENTS SUR LA RD 52 – ROUTE DE MESQUER définition de la répartition des charges et conditions d'entretien et de gestion des aménagements de voirie réalisés (cheminement piétonnier sur trottoir borduré et plateau surélevé) *1 voix contre (Corinne FLOHIC)*

ASSOCIATION FONCIERE D'AMENAGEMENT FONCIER, AGRICOLE ET FORESTIER : RENOUELEMENT DES MEMBRES DU BUREAU sont désignés par la Commune les mêmes personnes que lors du mandat précédent : Maryse BERTHE, Pascal PINEAU, Jean-Paul BROSSEAU, Daniel YVIQUEL, Christophe DUPIN, Thierry ROUSSEL

POSITION DE PRINCIPE SUR L'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE souhait de ne pas accueillir en 2016 de groupe de gens du voyage sur le territoire de la Commune, hormis les strictes obligations légales, au vu des efforts constamment consentis ces dernières années. *3 voix contre (M. PLANÇON, M. LAPADU-HARGUES, Mme CAMARET) - 5 abstentions (Hervé GERVOT, Emilie CITEAU, Marion CITEAU, Mme CARDINE, Lydia MALENFANT)*

MODIFICATIONS DE LA COMPOSITION DES COMMISSIONS MUNICIPALES

Suite à la démission de Jean-Pierre GUILLOU, Mme CAMARET le remplace au sein de la commission Cadre de Vie. Elle quitte la commission Vie Associative et Sportive, Développement touristique. Lydia MALENFANT intègre la Commission Enfance Jeunesse et la commission Vie Associative et Sportive, Développement touristique.

Prochain conseil municipal : 21/03/2016 (vote des budgets)